

CCE ordinaire du 26 et 27 juin 2019

CM : Christian METTOT – MC : Marcella COFFRE – FM : Florence MENU –
LS : Lamine SY.

Brigitte BAILLY – Séverine BARBARIT - Brigitte BESQUENT - Patricia
DABERE - Mohamed HAMROUNI– Jeff GUERUT – Ahmad EL KHALEDI -
Nadine PASTRE - Jo RELION – Raymonde RICOURT – Djamilia SADOUNI

1) Approbation des PV :

PV de CCE du 10 et 11 Avril :

Approuvé à l'Unanimité

PV de CCE extra du 18 juin :

Approuvé à l'Unanimité.

2) Informations du Président :

Le Président nous informe du contenu du calendrier social pour le
prochain semestre.

Sont prévues :

- 9 séances de Négociations pour les Élections Professionnelles.
- 2 séances Égalité Professionnelle entre les Hommes et les Femmes.
- 1 séance RPS.
- 2 séances BDES.
- 2 séances Personnes en situation de Handicap.

3) Politique sociale 2017 :

La Direction n'ayant toujours pas apporté les réponses qu'elle dit avoir
préparé l'ensemble des délégations a reporté un éventuel rendu d'avis
au CCE de début septembre.

4) Information/Consultation sur La politique sociale, les conditions de travail et l'emploi 2018 : information sur

Intervention de M. Lamine SY

Le bilan social

En résumé à l'ensemble des questions de la CFDT que vous trouverez
en annexe 1, la direction nous répond que "notre système
d'information ne nous permet pas de répondre aussi finement à vos
questions".

En l'absence de réponse qualitative qui rend illisible la Politique Sociale de la Direction, la Délégation s'interroge sur l'avis qu'elle pourra rendre sur le Bilan Social 2018.

En tout état de cause le constat est sévère et préoccupant :

- Baisse vertigineuse et inquiétante des effectifs,
- Absence de recrutement en CDI,
- Développement de la précarisation,
- Explosion de l'absentéisme,
- Aucune résorption des diverses inégalités (homme /Femme, promotion...).

Rapport Emploi des personnes en situation de handicap 2018.

Voir questions CFDT en annexe 2.

Globalement, la CFDT observe une véritable amélioration en termes d'écoute et de solutions concrètes apportées depuis la mise en place des référents régionaux et la précision de leur mission.

Attention : les chiffres masquent l'absence d'une vraie Politique D'Embauche et d'Emploi de salarié en situation de handicap.

5) Mission d'assistance en vue de la consultation annuelle sur la Politique Sociale au CCE :

Les élus renouvellent à l'unanimité leur confiance dans le Cabinet APEX.

6) Information/consultation sur les orientations stratégiques 2018 :

Remise en séance des réponses écrites aux questions posées au Conseil d'Administration. Le Président précise qu'il ne peut pas commenter les réponses apportées par les administrateurs.

7) Présentation des Comptes 2018 :

L'atterrissage 2018 meilleur que prévu.

- EBE est à moins 63 millions. Cet atterrissage ne comporte pas la part des 9 millions d'Impôts et taxes qui sont provisionnés sur le budget 2019.
- Produits : amélioration de 15 millions d'euros malgré une baisse de 11 millions d'euros sur le marché entreprise
- - charges de personnel en baisse (-208 ETP par rapport au budget initial).

Déclaration voir annexe 3.

8) Présentation des Comptes à fin Avril 2019 :

Malgré l'absence d'une présentation du budget prévisionnel 2019 auprès des élus du CCE, l'Afpa réaliserait quand même la trajectoire financière attendue.

Voir déclaration et questions en annexe 4.

9) Prépa compétences :

Point reporté au prochain CCE de septembre.



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Questions CFDT sur le Bilan social 2018 du CCE des 26 et 27 juin 2019

Chapitre 1 : Emplois

La CFDT constate une baisse inquiétante des effectifs avant même la mise en place du PSE : une baisse de 1 032 soit 9,56% des effectifs CDI et CDD de l'Afpa. Nous constatons également un tarissement des recrutements en 2018 (29 CDI en 2018 contre 205 CDI en 2016) dont seulement 8 formateurs (C09) pour 12 manageurs (C01, C02 et C03).

La CFDT constate que la précarité devient la norme avec 27,71% de ratio CDD par rapport à l'effectif CDI+CDD.

Concernant les salariés d'entreprises extérieures (y compris les autoentrepreneurs) et des travailleurs intérimaires (CDII...), la délégation CFDT demande de fournir les répartitions par catégories professionnelles et plus particulièrement par champ professionnel et GRN pour les formateurs. Demande déjà formulée les années précédentes et toujours en attente d'une réponse de votre part.

1.4 Départs

Démissions

On constate l'augmentation très importante des démissions qui touche particulièrement les catégories C02 (Management d'établissement), C04 (Développement) et surtout le C09 (Formation).

La catégorie Développement a le taux le plus important avec une proportion de 5,28% de l'effectif de cette catégorie. Merci de nous fournir des explications qualitatives concernant ces départs.

Départs à la retraite

Comment expliquer une diminution importante du nombre de départs à la retraite en 2018 ?

Licenciements :

Merci de nous expliciter les motifs de licenciement utilisés dans le Bilan Social.

La CFDT constate que les licenciements pour faute grave ont augmenté de 250% et que les ruptures conventionnelles sont restées au niveau de 2017 malgré un gel au cours du second semestre 2018.

1.5 Promotions

La CFDT s'indigne du fait que l'augmentation de salaire passe uniquement par les promotions (et cela depuis des années) et qu'elle ne concerne qu'une très faible partie de l'effectif (6,5% en 2018). Cette situation devient intolérable dans une période où le non-remplacement des départs augmente la charge de travail des salariés et dégrades leurs conditions de travail.

1.7 Handicapés

Contrairement à votre commentaire dans le Bilan Social, la CFDT constate une baisse de l'emploi de salariés en situation de handicap de 37 salariés entre 2017 et 2018.

1.8 Absences/Absentéisme en jours calendaires

La situation est toujours dramatique avec plus de 1000 ETP d'absences pour 2018.

La CFDT renouvèle sa demande d'obtenir la présentation des données par région, par sexe et par classe d'âge pour mieux en appréhender les causes. Nous ne comprenons pas le tableau 181 B ter (page 27). Merci de nous l'expliquer.

Chapitre 2 : Rémunération et charges accessoires

Quel est le sens de la restriction du tableau 211 (effectif dont le salaire est supérieur au SMIC) ?

Tableau 221 : rapport 10% de l'effectif le plus rémunéré sur 10% de l'effectif le moins rémunéré

La CFDT ne comprend pas les données de la dernière ligne du tableau. D'après nos calculs, le rapport de rémunération des 10% les plus rémunérés sur celle des 10% des moins rémunérés devrait être supérieur et non les 2,74 indiqués dans le tableau. Merci de nous expliciter votre mode de calcul.

2.4 Charges accessoires

Quelle est la nature des prestations réalisées ?

Chapitre 3 : Conditions d'hygiène et de sécurité

Tableau 352 : Somme des dépenses de sécurité

Question déjà posée pour le Bilan Social précédent, quelle est la ventilation de cette somme ?

Chapitre 4 : Autres conditions de travail

Pour la CFDT, la répartition actuelle du temps de travail des formateurs ne tient pas compte de l'évolution des organisations et moyens pédagogiques qui intègrent de plus en plus les nouvelles technologies et de la nécessité de réserver plus de temps à la préparation, à la veille et la concertation de collectifs de formateurs.

Chapitre 5 : Formations

L'effort de formation est en baisse en pourcentage de la masse salariale, en montants dépensés, en nombre de salariés concernés et en nombre d'heures dispensés. Cela est regrettable d'autant que l'environnement de la formation est en évolution constante...

Chapitre 6 : Relations professionnelles

6.1 Représentants du personnel

Nous déplorons la qualité de la BDES mise en place ainsi que la pauvreté des documents mis en ligne.

Chapitre 7 : Autres conditions de vie relevant de l'entreprise

7.1 Œuvres sociales

La CFDT constate des retards très importants en 2018 dans le versement des sommes allouées ce qui a généré des dysfonctionnements dans leur utilisation et des frustrations des salariés.



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Questions CFDT sur le Rapport emploi des personnes en situation de handicap 2018 du CCE des 26 et 27 juin 2019

P3 Préambule :

- La délégation CFDT aurait pu se satisfaire du taux d'emploi en augmentation des personnes en situation de handicap qui dépasse le taux légal (9,98% en 2018 contre 9,11% en 2017) mais paradoxalement nous constatons une baisse des effectifs (bilan social 2018). En effet, le taux augmente non pas par le recrutement des personnes en situation de handicap mais par la diminution vertigineuse des effectifs totaux : quelles actions concrètes sont mises en œuvre pour atteindre l'objectif des 100% ?
- Dans quelles circonstances et pour quels motifs ont été contactés les 200 CDI repérés par les référents PH régionaux ?

P6 – 1.1 Évolution des embauches

- Pouvez-vous expliquer la phrase suivante « La diminution du nombre de bénéficiaires de l'OETH s'explique par le périmètre d'assujettissement lié à la prise en compte des filiales » ? Les 2 filiales auront-elles leur propre rapport ?
- Concernant le nombre de personnes en situation de handicap par région : Peut-on avoir le rapport aux effectifs physiques régionaux ?
- Que signifie l'absence d'informations dans certaines cases :

Régions	2016	2017	2018	Total
Siège (dont Itinérant)	34	45	-	79
DIFQ	14	15	-	29
Siège	-	-	44	44
Total	48	60	44	152

- En 2016 et 2017, n'y avait-il pas de TH parmi les effectifs du Siège ?
- La CFDT vous demande pourquoi le personnel de la DIFQ a été fondu dans les effectifs du national et des régions AURA et Occitanie ? Qu'en est-il des régions dans lesquelles travaillent les IFR ? Quels sont les chiffres les concernant ?

P6 : Nombre de personnes en situation de handicap par région

- Effectif 857 PH - P7 855 PH - P8 et 9 et 10 857 PH - P12 862 PH : quel est le chiffre exact de PH à l'Afpa en 2018 ?

P8 - 1.3.3 Statut des bénéficiaires de l'obligation d'emploi

- Quels sont les durées des contrats des 251 CDD recensés ?
- Quels sont les durées des contrats des 30 intérimaires recensés ?
- Quels sont les durées des contrats des 3 contrats apprentissage/alternance recensés ?
- Quels sont les durées des contrats des 2 stagiaires recensés ?
- Combien de temps partiel dans ces populations ?

P10 - 1.5 Ancienneté des salariés

- Au vu des éléments du tableau, le calcul des personnes de moins de 9 ans d'ancienneté nous paraît erroné : $344 + 82$ donne 426 au lieu de 461 indiqué dans le texte. La CFDT vous demande des explications sur votre méthode de calcul.
- Les bénéficiaires ci-dessus (CDD TT Apprentis stagiaires) sont-ils comptabilisés dans cet item ?

P11 - 1.6 Évolution des embauches

- Les salariés intérim sont-ils tous des CDI TT ?
- Quelles sont les règles qui conditionnent la valorisation des stagiaires et personnels intérimaires dans les totaux ? (cf. 1.3.3)
- 2017 : $4 + 193 + 2 = 199$ au lieu de 218

P 12 - 1.7 Répartition par catégorie des bénéficiaires de l'OETH

- Encore une erreur : $756 + 17 + 85 + 4 = 862$ au lieu de 857

P16 - 2.1 Bénéficiaires OETH variation :

- Dernière erreur constatée : - 59 au lieu de - 60

	2016	2017	2018	Variation 2018/2017
total bénéficiaires	667	701	642	-59

P 16 - 2.2 Positionnement par rapport à l'obligation d'emploi :

- La CFDT vous demande quels efforts sont produits par les 22 établissements ne satisfaisant pas à l'obligation d'emploi ? Y a-t-il un plan d'action autre que la fermeture pure, simple et définitive de l'établissement ?

P22 - 3.1 Constats 2018

- Maintien des efforts : « Le recours au secteur protégé dans les centres qui n'emploient pas suffisamment de salariés en situation de handicap » : Qu'en sera-t-il en termes d'appel d'offres ? Les marchés nationaux existants et futurs le permettent-ils ?

P23 - 3.2 Communication/sensibilisation :

- Quel temps dédié pour cette activité est accordé aux référents régionaux TH ?

P23 - 3.3 Maintien dans l'emploi

- La CFDT note 72 opérations d'aménagement de poste pour 105 683 € : pouvez-vous nous détailler par poste et la part du cofinancement :
 - Fauteuil ergonomique
 - Équipement bureautique ...
 - Appareil auditif
 - Aménagement véhicule personnel
 - Aménagement des horaires de travail :
 - ✚ Nombre de passages de temps plein à temps partiel
 - ✚ Modification des horaires
 - Petits aménagements (repose-pied, souris verticale, semelles orthopédiques ...)
 - Exemples d'organisation du travail pour restreindre les déplacements (est-ce du télétravail ?)

Combien de personnes physiques ont été concernées par ces opérations d'aménagement ? Combien de demandes n'ont pu être satisfaites et pour quelles raisons ?

P 24 - 3.4 Recours au secteur protégé (ESAT)

- Cf. P22 - 3.1. La CFDT demande des exemples de mise à disposition et de sous-traitance.

P25 - 3.5 Plan d'actions 2019

- Pourquoi et comment justifiez-vous que les CHSCT actuels et les futurs les CSSCT (CSE) ne sont pas associés au plan d'actions ?

ANNEXE 3



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Déclaration de la CFDT sur la présentation des comptes 2018 au CCE des 26 et 27 juin 2019

La CFDT constate que le budget rectificatif a été présenté au CA le 20 décembre 2018, à 11 jours seulement de la fin de l'exercice.

La situation économique déficitaire présentée dans la version 1 du livre II montre un EBE à -76 M€. Le budget rectificatif présenté au CA, puis présenté aux élus en janvier 2019 donne un EBE à -97M€. La CFDT s'interroge sur la faiblesse de l'EBE indiqué dans ce rectificatif alors que le réalisé est supérieur à celui-ci de 34M€. La CFDT ne peut donc que s'interroger sur la fiabilité de la trajectoire économique présentée pour les années à venir dans le livre II.



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Déclaration de la CFDT sur la présentation des comptes à fin avril 2019 au CCE des 26 et 27 juin 2019

La CFDT constate que nous n'avons pas eu de présentation du budget initial 2019, alors que nous sommes aujourd'hui en train d'étudier les comptes à fin avril.

Page 3 : Y-a-t-il une analyse des raisons du taux d'abandon, qui présente une grande disparité de résultat en fonction des régions.

Page 5 : La contribution à l'EBE par région est indissociable d'une vue complémentaire faisant état des appels d'offre, des marchés en court avec une projection à fin d'année.

Page 8 : La CFDT vous demande s'il y a des effets visibles à ce jour, en lien avec le PIC sur les résultats des financeurs Accès à l'emploi ? D'après vous, à quel moment le CPF de Transitions va-t-il prendre le relais du CIF, et à quelle hauteur de l'ancien marché ? Nous avons appris dans différents CRE que le partenariat Prépa Compétences, commencé sur l'exercice 2018, avait été en partie intégré à l'exercice 2019 afin d'avoir un suivi sur année pleine. La CFDT vous demande, quel objectif de produit est-il inscrit au budget 2019 sur cette Mission Nationale ?

Page 15 : La CFDT vous demande à quel niveau d'encaissement se trouve le MNSP à fin juin 2019 ? Y-a-t-il eu des besoins de couverture de trésorerie depuis janvier 2019 ? Si oui de quel montant ? Quel est le plan de trésorerie sur la fin de l'année ?

Tenant compte du recalage sur janvier 2019, quel est le niveau d'encaissement de Prépa Compétence à fin avril ?